



kibesuisse Région romande, Case postale 19, 1774 Cousset

**Etablissement intercommunal d'accueil  
parascolaire**

c/o Union des Communes Vaudoises

Av. de Lavaux 35

Case postale

1009 Pully

*Par courriel : [ucv@ucv.ch](mailto:ucv@ucv.ch)*

Cousset, le 4 juin 2018

**Mise en consultation du nouveau cadre de référence parascolaire**

Mesdames, Messieurs,

Kibesuisse, fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant, est le centre suisse de compétences en matière d'accueil extrafamilial et parascolaire d'enfants. Kibesuisse encourage le développement qualitatif et quantitatif des offres d'accueil extrafamilial et parascolaire d'enfants en définissant notamment des normes de qualité et en veillant à leur mise en œuvre. La fédération s'engage, par ailleurs, en faveur de conditions satisfaisantes générales dans le secteur professionnel ainsi que dans le domaine de la formation et de la formation continue du personnel spécialisé. Kibesuisse regroupe 750 organismes responsables chapeautant 1500 établissements prestataires d'offres d'accueil extrafamilial et parascolaire, c'est-à-dire d'associations d'accueil familial de jour, de structures d'accueil collectif et/ou de structures d'accueil parascolaire.

Nous avons pris connaissance de la mise en consultation par l'EIAP de son projet de cadre de référence en matière d'accueil parascolaire, et nous souhaitons aujourd'hui vous faire part de nos vives préoccupations à ce sujet.

Nous nous joignons sans retenue aux positions du collectif des acteurs impliqués dans le secteur parascolaire vaudois ([https://crede-vd.ch/wp-content/uploads/2018/05/logos\\_associations.pdf](https://crede-vd.ch/wp-content/uploads/2018/05/logos_associations.pdf)) ainsi que de l'OAJE (<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-des-infrastructures-et-des-ressources-humaines-dirh/office-de-laccueil-de-jour-des-enfants-oaje/actualites/news/reponse-de-loffice-de-laccueil-de-jour-des-enfants-a-la-consultation-relative-au-projet-de-cadre-d/>), et appuyons fermement leurs arguments.

L'accueil parascolaire est un accueil professionnel, et se doit de répondre à des critères de qualité, notamment au niveau du personnel. Le taux d'encadrement et les niveaux de formation sont des éléments importants dans ce processus, et les conditions prévues dans votre projet sont particulièrement inquiétantes.

De plus, l'accueil extrafamilial et parascolaire est régi par un cadre légal aux niveaux fédéral et cantonal, avec toujours les besoins et le bien-être des enfants au centre des préoccupations. Le projet tel que vous le proposez semble plutôt prioriser des économies financières pour les communes, au détriment de la qualité de l'accueil.

Nous ne pouvons que vous encourager à répondre positivement à la demande du collectif vaudois, et de reprendre les travaux en incluant les partenaires professionnels locaux et en plaçant la priorité sur un accueil de qualité, professionnel et respectueux des enfants et de leur famille.

**kibesuisse**

Verband Kinderbetreuung Schweiz

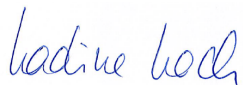
Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant

Federazione svizzera delle strutture d'accoglienza per l'infanzia

Josefstrasse 53, CH-8005 Zürich, T +41 44 212 24 44, [www.kibesuisse.ch](http://www.kibesuisse.ch)

Nous vous informons également que kibesuisse a fixé un cadre de qualité avec ses "[Lignes directrices pour les structures d'accueil de jour d'enfants en âge de scolarité enfantine et primaire](#)". Nous sommes en outre volontiers à votre disposition si nous pouvons vous aider pour la suite du processus.

Dans l'espoir que vous donnerez bonne suite aux différentes réactions des professionnel-le-s du milieu, nous nous réjouissons de prendre connaissance de votre nouveau projet, et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus cordiales.



**Nadine Hoch**  
Directrice  
044 212 24 53  
nadine.hoch@kibesuisse.ch



**Anita Balz**  
Secrétaire générale Région romande  
079 689 09 80  
anita.balz@kibesuisse.ch